

l'édito

de Jean-Luc Bergeon



Saint-Christol

Chers Concitoyens,

En préambule de ce dernier bulletin 2017, je souhaite délivrer un message porteur d'espoir :

« Nos communes ont un avenir ! »

Ce message deviendra réalité, pour autant que nous serons en mesure de nous saisir des enjeux liés à la vie future d'un village du XXIème siècle.

Nous revenons du 100ème congrès des maires de France au cours duquel, dans leur très grande majorité, les élus locaux ont exprimé leurs doutes et leurs inquiétudes au chef de l'Etat.

Le Président de la République est resté fermé sur ses positions et a annoncé une grande réforme de la fiscalité locale.

Ce que j'ai pu retenir de tous ces échanges, c'est que le temps est venu de faire bouger les lignes. C'est à ce prix que notre village aura un véritable avenir.

Je vous propose de revenir très précisément sur le sujet à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population - à laquelle vous êtes toutes et tous cordialement invités.

Cette cérémonie se déroulera **le samedi 6 janvier 2018 à la salle polyvalente**, elle sera clôturée par un vin d'honneur. A l'issue des discours officiels, je me tiendrai à votre disposition pour échanger sur les sujets qui vous auront été présentés.



Après avoir évoqué des perspectives nouvelles qui s'inscrivent à court et moyen terme, je vous propose de faire un arrêt sur image sur l'actualité du moment.

Je souhaite faire un point sur deux dossiers intimement liés l'un à l'autre et qui ont connu une certaine avancée ces dernières semaines. Je veux parler du « Théâtre des arènes » et du « centre élargi », et donc tout particulièrement de l'îlot des arènes.



Après plusieurs rencontres et différents temps de travail, nous avons désigné le cabinet d'architectes Artelabo de Gignac pour réaliser le projet du « Théâtre des arènes ». Parmi les quatre candidats en lice, ils nous ont paru être les plus créatifs, les plus sensibilisés aux enjeux de l'ensemble du projet, à savoir l'utilisation de matériaux nobles, de proximité, respectueux de l'environnement, dans une démarche d'écoconstruction, à l'écoute du respect des traditions locales.

Leur dernier point fort a été de nous présenter un dossier complet garantissant techniquement la faisabilité du projet, le tout dans le respect de l'enveloppe budgétaire que nous avons initialement dimensionnée. A présent nous allons entrer dans une phase de conception et co-construction avec tous les membres du comité de pilotage qui je vous le rappelle comporte des élus et des extra municipaux, professionnels du spectacle, de la tradition camarguaise et de la vie associative.

L'année 2018 sera donc consacrée à l'ingénierie du dossier.

Concernant le plan de financement, d'ores et déjà nous avons déposé des demandes de subventions pour cette première tranche d'études, auprès de l'Europe dans le cadre de la programmation du Groupement d'Acteurs Locaux (GAL) du Pays Vidourle Camargue et de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2018).

Dans le même temps, nous venons de lancer un appel à candidature pour que soit réalisée une étude de faisabilité sur l'îlot des arènes. Cet emplacement, une fois libéré de sa vieille structure métallique, a vocation je vous le rappelle, à devenir la nouvelle centralité de la commune.

La réflexion que nous avons lancée sur le devenir de cette future place de village (qui devra regrouper différents services) est menée en concertation avec les principaux acteurs de la vie quotidienne du village. L'intérêt qu'ils ont manifesté sur ce dossier nous a encouragés à lancer dès aujourd'hui cette étude. Nous avons par ailleurs sollicité la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée pour qu'elle soit notre partenaire sur ce projet dans le cadre d'un dispositif spécifique intitulé « revitalisation des centres bourgs ».

Chers concitoyens, depuis 2001, nous vous proposons la lecture un bulletin municipal. Ce bulletin a évolué régulièrement dans sa forme et son expression au fil des années.

L'année 2018 marquera le début de nouvelle forme d'information, l'éditorial et le point de vue que je vous propose chaque mois vont disparaître pour laisser place à une nouvelle formule.

Le « Saint-Christolain » élément essentiellement informatif, conservera quant à lui son expression actuelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cordialement,

Jean Luc Bergeon



.....et si l'argent liquide disparaissait ?

De nos jours seul un paiement sur deux s'effectue au quotidien avec de l'argent liquide.

Depuis quelques années ce que nous dénommons familièrement « le cash » semble être une espèce en voie de disparition. Ce serait une petite révolution si le sens de l'histoire allait vers une disparition totale des espèces, un système de paiement usité depuis vingt-sept siècles.

Dans le monde rural et les villages en particulier, ce mode de paiement est encore très présent. Les achats du quotidien dans les boulangeries, sur les marchés locaux, dans les bureaux de tabac ou autres épiceries et bistrots sont pour l'essentiel exécutés en liquide.

Dans une commune comme Saint-Christol la disparition annoncée de l'utilisation de plus en plus restreinte des espèces n'est pas sans conséquence.

Il ne vous a pas échappé que depuis plus de deux ans nous menons auprès des différents organismes bancaires une campagne en vue de l'installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) sur la commune. Notre dossier, unanimement connu comme étant de qualité, retient toute l'attention de banques locales, par contre il se heurte régulièrement à une logique nationale et des décideurs qui nous assènent en permanence le message suivant : « sur les aspects de sécurité, de cout et de praticité, les espèces sont vraiment dépassées ».

Bien que la commune de Saint-Christol se soit engagée à fournir gratuitement un local pour le DAB et à participer aux charges de fonctionnement sur la période de démarrage du projet, nous n'arrivons pas à obtenir satisfaction.

L'avènement du paiement sans contact en carte bleue, aujourd'hui plafonné à vingt euros et dont la limite va probablement être portée à trente, comme les utilisations grandissantes du téléphone portable pour régler différents achats du quotidien ne plaident pas en notre faveur.

L'idée de la fin du cash fait son chemin, une tendance forte qui nous vient des métropoles. Stockholm par exemple a quasiment banni l'utilisation de l'argent liquide dans toute la ville.

Si l'on ajoute à cette tendance les achats par internet, il semblerait que la bataille soit encore une fois de plus en plus inégale, de l'ordre de David contre Goliath.

Ce sujet montre combien, encore une fois, il est nécessaire dans nos contrées d'évoluer, de vivre avec son temps, d'aller vers la commune du XXIème siècle. Pour autant, cela passe par la prise en compte et le respect de la réalité de la vie quotidienne dans nos territoires.

C'est un débat de fond dont je vous ai souvent parlé dans mes différents écrits, celui de la métropolisation de notre pays et donc de ses campagnes.

Nous sommes au cœur de l'actualité et les élus l'ont rappelé au dernier congrès des maires de France : « **Quid de la République des territoires ?** ».